

COMITÉ DE DÉROGATION AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00401 à D08-01-17/B-00404
Propriétaire(s) : Navstar Homes Inc.
Emplacement : (815), 817, 819, (821), chemin Tavistock
Quartier : 7 – Baie
Description officielle : partie des lots 223 et 224, plan enr. 311
Zonage : R2G[1564]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir la maison jumelée et les deux garages isolés existants et lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes. Il est proposé de construire deux nouvelles maisons jumelées, une unité d'habitation sur chacune des parcelles nouvellement créées.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire joint aux demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00401	8,53 m	30,4 m	259,5 m ²	1	815, ch. Tavistock une unité d'une maison jumelée proposée
B-00402	8,53 m	30,4 m	259 m ²	2	817, ch. Tavistock une unité d'une maison jumelée proposée

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00403	8,53 m	30,4 m	259,4 m	3	819, ch. Tavistock une unité d'une maison jumelée proposée
B-00404	8,53 m	30,4 m	259,6 m ²	4	821, ch. Tavistock une unité d'une maison jumelée proposée

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait pas actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.